

5^{ème} Rassemblement des
ASSISES NATIONALES DU SPORT



*L'avenir du sport,
c'est maintenant !*

CAHIER N° 5

*JEUX OLYMPIQUES - SPORT DE
HAUT NIVEAU - TELEVISIONS*

25-26-27 novembre 2004
Cité des Congrès de NANTES

C H A M P

JEUX OLYMPIQUES SPORT DE HAUT NIVEAU TELEVISIONS

Dans la culture sportive française, le sport de haut niveau a toujours été considéré comme une partie intégrée dans le système sportif, reposant sur le sport de masse et participant à l'éducation sportive de tous.

L'olympisme, né en France, a fourni le cadre des valeurs de référence (humanisme - progrès humain - séparation des intérêts sportifs et des intérêts économiques...).

Les Jeux Olympiques conçus à l'échelle mondiale (les 5 anneaux) sont considérés comme la mise en application de la philosophie olympique, en distinguant le sport **par lui-même** et ses résultats (championnats du monde) et le sport **moyen** pour une perspective plus élevée (le progrès humain par les JO).

Le tout s'inscrit dans une conception globale, rattachée à l'idée de modèle sportif français dont la spécificité repose sur une fonction résumée dans l'expression « service public », s'inscrivant elle-même dans une conception de la société où l'intérêt général prime sur l'intérêt privé.

Aujourd'hui, des signes de rupture portant sur les bases du système, sa cohérence et son unité sont perceptibles.

- Le sport de haut niveau (professionnel et non professionnel) associé au système médiatique tend à se détacher de l'ensemble (sport pour tous, sport de masse, éducation sportive)
- Les JO sont devenus un énorme spectacle médiatique évalué à l'audimat du nombre de téléspectateurs

Modules C et F, et ateliers, sont conçus pour mieux comprendre et débattre des questions en partant d'une attitude prospective : *comment imaginer l'avenir ?*

DEUX MODULES SIX ATELIERS

MODULE C (jeudi 25 novembre 2004)

Les Jeux Olympiques sont-ils toujours une manifestation humaniste ?

Atelier n° 7 :

La culture sportive : parlons-en concrètement

Atelier n° 8 :

L'Olympisme et les Jeux Olympiques : est-ce la même chose ?

Atelier n° 9 :

Les J.O. d'Athènes : quoi de nouveau ?

MODULE F (vendredi 26 novembre 2004)

Sport de Haut Niveau et système médiatique : conséquences sur la vie sportive dans son ensemble ?

3 ateliers sur un thème commun :

L'association Sport de Haut Niveau et Système Médiatique contribue t-elle à la cohésion et à l'unité du domaine sportif ou, à l'inverse, engendre t-elle des ruptures et des phénomènes d'éclatement ?

MODULE C

Les Jeux Olympiques sont-ils toujours une manifestation humaniste ?

Les participants au débat :

André LECLERCQ, Président de l'Académie Nationale Olympique Française (ANOF) et Vice-président du Comité National et Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Gérard PERREAU BEZOUILLE, Coprésident de la Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO)

Jean-Paul MOUILLESAUX, Coprésident de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

Yvon ADAM, Ancien secrétaire du Comité de Défense contre le boycott des Jeux de Moscou, représentant de la Commission des Sports du Parti Communiste, ancien professeur d'EPS.

Lionel LACAZE, Directeur National de la fédération multisports EPM Sport pour Tous.

Janine MOUSTARD, FSGT, ancien professeur d'EPS

Bruno DAVID, responsable des sports et de la culture à Vitry sur Seine

René MOUSTARD, Coprésident de la FSGT et Jacques MARCHAND, Président Honoraire de l'Union Syndicale des Journalistes de Sport Français (USJSF), au titre d'animateurs du débat.

Réponse à Albert JACQUARD¹

A l'une des critiques du biologiste Albert JACQUARD « *pour rester fidèle à leur finalité proclamée, les Jeux ne peuvent échapper à la nécessité de récuser l'esprit de compétition* », exprimée dans sa plaquette « HALTE AUX JEUX », André LECLERCQ répond : « *Le sport n'est pas la guerre. A la guerre, on s'oppose parce qu'on n'est pas d'accord. En sport, c'est exactement le contraire, on est d'accord pour s'opposer. La guerre est un affrontement entre des adversaires devenus ennemis. En sport, il s'agit d'une rencontre où l'adversaire est un partenaire indispensable* ».

Il insiste sur le mot « rencontre » : *pour se rencontrer, il faut être présents, à la même date, au même horaire, dans un lieu commun, avec un langage commun qui peut résulter des règles du sport pratiqué.*

Les volleyeurs se comprennent en langage volley sur tous les continents du monde.

¹ Albert JACQUARD avait donné son accord pour participer aux Assises Nationales du Sport à Nantes et débattre de l'Olympisme avec André LECLERCQ. Un accident survenu quelques semaines avant la tenue des ANS l'en a empêché.

Autres caractéristiques du sport évoquées par André LECLERCQ qui veut d'abord distinguer les différents niveaux de la compétition (locale, régionale, nationale, continentale, mondiale) et remarque « *la compétition en général ne doit pas être confondue avec la haute compétition* ».

Il veut aussi retenir la notion de jeu : « *On joue en sport parce qu'on s'amuse, mais on joue aussi dans le sens où l'acteur joue et produit un spectacle unique, qui ne se renouvellera jamais de la même façon et dont il est aussi l'auteur, contrairement à la pièce de théâtre ou au film de cinéma qui ne manquent pas de se répéter. Un troisième sens du jeu est plus mécanique. Il faut du jeu dans un cardan. Pour faire fonctionner une société, il lui faut du jeu, il faut de la distance et c'est le sport qui introduit cette distance qui relève de l'imaginaire* ».

A propos de l'humanisme

Yvon ADAM, dans son intervention, pose la question : « *Qu'est-ce que l'humanisme d'aujourd'hui ? Quel regard neuf pouvons-nous lui accorder par rapport à l'humanisme initial ?* »

Il tente d'y répondre à travers son expérience des Jeux : *Je ne suis pas sûr qu'Albert JACQUARD réponde de façon satisfaisante aux questions posées. Pour ma part, je pense que les Jeux Olympiques sont une grande donnée universelle de l'histoire des peuples. L'important est de bien cerner ce qui fait adhérer les peuples au mouvement olympique au-delà des clivages politiques. Pourquoi le sport, même investi par des politiques et des commerçants, n'est pas perçu par les peuples comme un phénomène politique ou un phénomène économique ? Nous devons nous questionner sur cette fascination populaire.*

André LECLERCQ tente de définir l'humanisme attribué aux Jeux par certains, contesté par d'autres. Il rappelle : « *A l'occasion du Centenaire du CIO en France en 1994, on a essayé de s'expliquer sur une définition de l'humanisme qui serait le respect de l'autre dans la différence. Or, la confrontation sportive permet de mettre en évidence des différences et de permettre à chacun d'avoir excellence. Il n'y a pas beaucoup d'activités humaines qui permettent à des éthiopiens ou des kenyans d'accéder aux plus hautes marches du podium* ».

Le président de l'Académie Nationale Olympique Française reprendra le thème au cours du débat en insistant : « *Je crois que parler d'humanisme aux Jeux Olympiques, c'est faire en sorte que l'on mette les Jeux et les institutions olympiques au service du progrès de l'Homme. A chacun d'entre nous dans sa responsabilité d'être le gardien de ce que doit être cet humanisme en marche qui n'est jamais complètement atteint, qui n'est jamais quelque chose de fini* ».

Les contradictions

René MOUSTARD amène le débat sur les contradictions soulignées par différents intervenants : « *On voit bien que les institutions olympiques ont des difficultés à mettre en cohérence leur action fortement articulée avec les objectifs de la mondialisation économique et médiatique d'une part, et les discours sur les principes fondateurs et les valeurs du mouvement olympique. Pourquoi y a-t-il contradiction et comment dépasser cette contradiction ?* ».

Une citation d'un récent article de Jean-François BOURG rapporté par Jacques MARCHAND souligne : « *le hiatus entre un sport patrimoine de l'humanité, symbolisé par les Jeux Olympiques, ce qui relève du bien public et un sport hautement commercialisé à l'échelle planétaire qui relève du bien privé* » et l'auteur ajoute : « *ce qui pourrait conduire à la*

mise en place de nouvelles instances disposant d'une meilleure légitimité démocratique que celle de l'actuel CIO ».

René MOUSTARD reprend le fil de son raisonnement pour apporter des explications historiques :

« On peut évoquer Berlin en 1936. Ce que l'opinion publique en a retenu, c'est Jesse OWENS à l'époque et ce qu'il représentait, mais dans le même temps ce dont le CIO se flattait, c'est d'avoir pu imposer l'olympisme au cœur du nazisme. Ce qui fait quand même une sacrée contradiction à gérer.

Aux Jeux Olympiques de 1936, 1948, 1952, l'olympisme était au cœur des enjeux de l'humanité et a contribué à faire avancer l'humanisme : place des femmes dans les Jeux, reconnaissance de toutes les races et égalité pour tous les êtres humains. Les Jeux Olympiques se sont prononcés contre l'apartheid au nom de sa charte qui plaçait toutes les races sur un plan d'égalité. Les principes olympiques fondateurs étaient mis en application.

Mais depuis les années 80, le CIO a remis en question ces principes fondateurs, c'est-à-dire ouvrir, vendre le patrimoine culturel olympique au travers des contrats passés avec des sponsors et des télévisions mondiales pour pérenniser les Jeux Olympiques et assurer leur installation au niveau d'une mondialisation du sport, basée essentiellement sur de nouvelles valeurs que sont l'argent, la professionnalisation, la sélection. Dans ces conditions, on imagine difficilement d'organiser des Jeux en Afrique ».

Et il termine son intervention sur cette proposition : *« Faut-il revenir à des principes fondateurs, ce qui engendrerait naturellement d'imaginer des formes nouvelles à inventer, petits Jeux, à l'échelle des continents ou des Jeux toute l'année, mais des Jeux qui retrouvent leur sens d'origine pour lesquels l'humanisme ne serait pas un slogan, mais serait ramené au cœur du système ? ».*

Jean-Pierre MOUILLESAUX propose une réaction : *« Les Jeux Olympiques, comme le sport, ont été confisqués par les puissances économiques avec ou non la complicité des institutions, mais en tous les cas le résultat est là. Comme je ne crois pas à la capacité des institutions à résister à la puissance économique dans le contexte actuel, il faut au peuple reconquérir son bien et, à l'exemple des faucheurs d'OGM, il faudra peut-être créer les faucheurs de sponsors pour les Jeux de 2008 et les Jeux de 2012 ».*

André LECLERCQ ne tente pas de nier les faits et les inquiétudes suscitées par ces différents constats : il tente de ne pas les dramatiser.

Il fait remarquer, en s'appuyant à son tour sur les travaux de Jean-François BOURG, que *« l'argent peut sauver le sport de l'argent »* car les sponsors sont soucieux du respect de l'éthique qui valorise leur action et *« qu'ils fuiraient un monde qui ne serait pas porteur des valeurs qu'ils souhaitent »*. Et il avance cet autre argument : *« Si les Jeux Olympiques n'étaient pas entrés dans le jeu économique, pour prendre leur dimension actuelle, ils n'existeraient plus ou ils auraient été récupérés par d'autres... ».*

Ce qui rejoint la remarque de Jacques MARCHAND, évoquant cette déclaration de Pierre de Coubertin lui-même : *« Nous n'avons pas travaillé, mes amis et moi, à vous rendre les Jeux Olympiques pour en faire un objet de musée, de cinéma (bien sûr, il devrait dire aujourd'hui « de télévision »), ni pour que des intérêts mercantiles s'en emparent ».*

« Le paradoxe, ajoute l'intervenant, est de faire survivre et d'exploiter l'œuvre de Coubertin par ce qu'il a condamné et dénoncé et sans lequel son nom même serait condamné aux oubliettes ».

André LECLERCQ ne manque pas d'arguments pour soutenir et justifier l'action du mouvement olympique actuel : *« Je constate que même avec une évolution contestée, les*

Jeux sont universels et recueillent les meilleures équipes, les meilleurs représentants de tous les pays du monde. L'effort du CIO est que tous les Comités Nationaux Olympiques (CNO), même les plus déshérités soient représentés et de leur en fournir les moyens par le canal de la Solidarité Olympique qui leur assure la préparation et la participation de leurs meilleurs athlètes.

Soyons réalistes ; on ne peut pas revenir aux conditions d'avant 1980. En revanche, il faut garder les principes régulateurs, la morale. Faire en sorte que les idéaux restent présents et obtenir la plus grande participation au rassemblement olympique pour augmenter son rayonnement auprès des jeunes.

Enjeux de démocratie

Gérard PERREAU BEZOUILLE, en réponse à l'exposé du représentant du Comité Olympique, ne manque pas de remarquer : *« J'adhère à l'intellectuel brillant qui mène la joute avec JACQUARD, j'aime moins l'institutionnel qui tente d'unifier les choses et de supprimer les aspérités. Certes, j'adhère à l'idée qu'il faut faire avancer les choses et que les Jeux Olympiques durent et bougent. Des efforts ont été réalisés, mais ils passent encore trop par des aspects d'argent ».*

Il pousse ensuite son analyse en plusieurs directions :

- Les enjeux de démocratie : *créer de nouveaux liens est très important pour la nouvelle image que nous pouvons créer dans ce domaine-là.*
- *Les problèmes d'argent nécessitent beaucoup plus de transparence.*
- *L'olympisme peut être le symbole d'une autre mondialisation que nous pouvons faire bouger en nous appuyant sur le sport.*
- *Il y a besoin de se référer à l'omnisport comme lieu d'une réflexion d'un sport autonome.*

L'éducation

Yvon ADAM pose le problème en qualité d'ancien enseignant : *« Si la France obtient les Jeux en 2012, qui va enseigner l'olympisme aux jeunes français ? ».* Il s'inquiète en effet en constatant : *« Où va-t-on trouver les hommes, où va-t-on former les cadres ? L'INSEP, devenue une usine à transpirer, ne parle jamais d'olympisme aux futurs champions... olympiques. Les étudiants des STAPS n'entendent pas plus parler d'olympisme et ne sont pas plus conviés que les pratiquants dans les fédérations à ouvrir des débats pour connaître son histoire ou évoquer ses dérives actuelles. Il faut se référer à un ouvrage de Joffre DUMAZEDIER : « Regard neuf sur le sport » pour découvrir le lien entre le sport et la culture.*

Janine MOUSTARD, aussi ancienne enseignante d'EPS, est encore plus catégorique : *« Je ne crois pas que je pourrais faire de l'éducation en défendant et en donnant en exemple les Jeux Olympiques d'aujourd'hui, au contraire... ».*

Lionel LACAZE demande de ne pas oublier l'athlète *« en capacité de faire réagir en faveur de l'Olympisme ».* Il reconnaît : *« En tant qu'athlète, j'ai eu très souvent le sentiment d'être instrumentalisé »,* concluant par cet appel : *« Sans doute les ANS peuvent y contribuer, mon sentiment au cours de mon parcours d'athlète, d'éducateur et aujourd'hui de directeur technique d'une fédération multisports, est que nous devons nous engager à ne pas servir de prétexte à une manifestation sportive, mais à défendre les valeurs qui touchent à la solidarité, à l'éducation et au développement des individus ».*

Bruno DAVID a une autre approche en distinguant Olympisme et J.O. : *« Nous avons parlé de Jeux Olympiques et d'Olympisme, en mélangeant un peu les deux termes. J'ai l'impression que sur l'Olympisme on pourrait se rallier à un consensus pour lui reconnaître encore une valeur culturelle commune, mais pour les Jeux qui constituent un événement sportif, médiatique, financier, économique de quinze jours, on peut faire son deuil, on ne parviendra pas à satisfaire toutes les valeurs qu'on voudrait leur attribuer. En 2004, on n'a pas pu imposer la trêve olympique dans les conflits en cours ».*

André LECLERCQ répond à ces différentes préoccupations en trois points :
« Premièrement, l'Olympisme ne va sûrement pas résoudre tous les problèmes du monde. Deuxièmement, si on évoque une valeur, il faut en attendre une contre valeur. La compétition est une valeur, ses excès en constituent la contre valeur. Troisièmement, nous ne sommes pas des esprits purs ; par conséquent, les Jeux Olympiques ne peuvent pas être parfaits. Nous sommes des hommes. Les Jeux sont à l'image de notre envie, de notre enthousiasme, de notre dynamisme et doivent correspondre le plus possible à notre idéal ».

LES CONCLUSIONS DES PRINCIPAUX PROTAGONISTES DU DEBAT :

André LECLERCQ

En quoi peut-on bouger ?

Premièrement, dans la conjoncture actuelle, ce sont les valeurs du club qu'il faut soutenir. Dans l'intérêt local, national, mondial. Si une Europe sportive doit se construire, ce sera l'Europe des associations.

Deuxièmement, le système particulier au sport est rentable. Il bénéficie de recettes publiques et privées, mais sa principale richesse est le bénévolat. Nous avons 175 000 associations sportives en France, dont le poids économique n'est pas négligeable, mais dont le poids humain est encore plus considérable. Notre système de compétitions, de rencontres, de manifestations crée un climat humain incomparable.

Troisièmement, dans mon club, on ne distingue pas entre la pratique solvable et non solvable. N'est-ce pas cela, l'Olympisme ? J'intègre mon projet sportif dans un projet plus large avec les autres ; c'est pourquoi je crois au club omnisports comme lieu de réflexion.

René MOUSTARD

Nous avons la sincère conviction que l'olympisme, en tant que mouvement de pensée, mouvement d'action, mouvement d'organisation du sport à l'échelle universelle, a contribué à faire bouger l'humanité dans le sens humain. En partant de peu pour en arriver à sa dimension mondiale actuelle, le bilan du mouvement olympique est positif.

Ce qu'il faut mettre aussi sur le compte de la civilisation humaine de l'effort qui tend à dépasser ce qui est inhérent à l'espèce humaine elle-même. Ce moteur qu'était l'Olympisme (en particulier sa Charte qui sert de trait d'union entre le sport et l'humanité) semble s'enrayer, pourquoi ?

Jetons un regard sur l'état actuel du sport dans la société, sur l'inquiétude à propos de l'éducation sportive et de l'éducation physique, sur le comportement du public dans les stades et sur l'influence de la télévision qui occulte la culture sportive au profit du divertissement. C'est une contradiction de plus ; on dispose d'une image rayonnante du sport à l'écran de télévision et on constate l'affaiblissement du sport olympique réel dans ses rapports avec la société réelle.

Si la France organise les Jeux Olympiques avec l'intention de rénover et de créer les Jeux Olympiques du futur et non pas ceux du passé, je militerai pour ces Jeux Olympiques-là. Mais je ne crois pas que nous soyons dans cette logique. On nous demande de servir de soutien au programme d'une institution olympique entièrement soumise aux pouvoirs

économique et médiatique pour faire des Jeux à eux, ceux des télévisions. Ce ne sont pas les miens du point de vue de la culture sportive. L'institution sportive a intérêt à réfléchir sur son avenir. Nous sommes à un carrefour et c'est maintenant qu'il faut y penser.

Jacques MARCHAND

Conclusion complémentaire, suite à l'analyse de certains éléments du débat, *seulement à destination du Collectif des ANS.*

Je reviens sur l'aveu, d'ailleurs courageux, d'André LECLERCQ, signalant que son *Académie Olympique Française* avait dû annuler un colloque posant la question « *A qui appartient le sport ?* », faute de participants des fédérations sportives.

Ce qui laisse entendre que cette seule question décoiffait.

Deux explications possibles : en évitant de s'intéresser à la question et donc d'accepter déjà d'y réfléchir et d'en débattre, le mouvement sportif ou a mauvaise conscience et veut éviter le débat ou bien est totalement inconscient du problème posé et dans un cas comme dans l'autre, le sport est mal parti, parce qu'il n'est plus dirigé par ceux qui se font élire et se croient encore dirigeants.

On en revient, malgré la belle et bonne plaidoirie d'André LECLERCQ, objectivement dans son rôle, aux inquiétudes formulées par la majorité des intervenants et analysées aussi en toute objectivité par René MOUSTARD. Il ne s'agit pas de condamner l'Olympisme, mais de constater que les Jeux d'aujourd'hui s'en éloignent. Des Jeux de Paris conduits par Arnaud LAGARDERE ne peuvent pas être « olympiques ». A nous de leur donner leur vrai nom...

ATELIER N° 7

La culture sportive : parlons-en concrètement

28 participants

Animateurs : René MOUSTARD (FSGT) et Jacques MARCHAND (USJSF)

Rapporteur : Bernard JACQUOT (UCPA)

Quatre points essentiels ont permis aux animateurs et aux participants de cadrer les débats :

- il convient d'envisager la culture sportive à partir des pratiques réelles d'animation, d'enseignement, de direction ; et de dire comment la culture sportive est intégrée par chacun dans les actions mises en œuvre concrètement et quotidiennement sur le terrain,
- il faut alors considérer la culture sportive, comme une forme de prise en compte de l'individu, de l'humain,
- le sport, lui-même est un moyen privilégié d'éducation, ainsi qu'une activité sociale à part entière, et donc un référent culturel indiscutable,
- la culture sportive, pour ne pas être réductrice des enjeux de société, ne saurait se limiter à la technique gestuelle ou à la physiologie, propre à chaque activité ; dès lors il convient de se demander quelles autres dimensions, cultures, valeurs, peuvent y être incluses.

Les participants ont ensuite apporté des témoignages sur les questions suivantes :

- la règle sportive (qui a occupé une part importante des débats) : au-delà de son respect nécessaire au jeu collectif, l'éducateur doit simplifier les règles pour en favoriser la compréhension intelligente ; aménager le jeu pour introduire l'exaltation et le dépassement de soi, et ainsi favoriser le progrès personnel et les apprentissages ; privilégier les formes de rencontres et de confrontation, dans le but d'encourager la motivation et les évolutions, mais sans exacerber l'élimination de l'autre ;
- historiquement les règles sportives constituent un domaine riche et vivant qui évolue constamment pour organiser les confrontations, protéger les joueurs, former les élites, intéresser les spectateurs, etc. ;
- l'adaptation des situations motrices, et des consignes données, notamment aux petits enfants : il est apparu que la consigne donnée doit favoriser la recherche individuelle et collective, plus que le résultat direct à obtenir ;
- dans le cas particulier de l'utilisation des sports modernes avec des populations non occidentales, il convient d'adapter les règles pour tenir compte des cultures du contexte ;

- à chaque activité correspondent une culture et une histoire particulière ; cet ensemble constitue un patrimoine très riche pour l'éducation du plus grand nombre, et qui doit être accessible à tous ;
- les sports de nature constituent un domaine particulièrement riche, compte tenu de la variété des environnements et des sites de pratique, des technologies mises en œuvre, de l'histoire des activités.

Que doivent en retenir les ANS en vue des débats futurs ?

- les fédérations internationales doivent-elles définir seules, les règles sportives avec le seul motif d'augmenter la médiatisation, au risque de parfois mettre les sportifs en danger et de négliger leur éducation ; même lorsque la simplification des règles facilite la compréhension par le grand public et la démocratisation du jeu ?
- au nom de la culture, faut-il ignorer certains sports ? et lesquels ?
- les techniques sportives sont-elles abêtissantes ou au contraire porteuses de progrès ?
- peut-on définir un individu « sportivement cultivé » ? Le corps ne doit-il pas rester central ?

ATELIER N° 8

L'Olympisme et les Jeux Olympiques : est-ce la même chose ?

Animateurs : Jacques HUMBERT (FSGT) et Lydia MARTINS VIANA (FSGT)

Les participants s'accordent à dissocier :

- 1) Les valeurs issues de l'olympisme, dont celles préconisées par le rénovateur des Jeux Olympiques modernes, Pierre de COUBERTIN.
- 2) De la tenue, tous les quatre ans, des Jeux Olympiques, manifestation internationale regroupant un ensemble de compétitions dans les disciplines Olympiques. Ceci fera l'objet de deux développements.

I) LES VALEURS ISSUES DE L'OLYMPISME

Ces valeurs sont celles communément admises, même si elles ne figurent pas en toutes lettres dans la Charte Olympique ou dans les écrits de Pierre de COUBERTIN ou d'autres auteurs :

- humanisme,
- valeur éducative,
- loyauté,
- esprit chevaleresque (ancien langage),
- respect des autres compétiteurs,
- fair-play (langage moderne),
- bon esprit dans la pratique du sport, voire état d'esprit.

Ce sont des idées philosophiques. Mais, seul le mot « esprit » figure dans la Charte Olympique.

II) LA TENUE DES JEUX OLYMPIQUES

- 1) De nombreux reproches ont été adressés, au fil des ans, aux Jeux Olympiques :
 - la gagne à tout prix, y compris toutes formes de tricherie ou de dopage,
 - l'envahissement du monde de l'argent,
 - de compétition sportive, les Jeux Olympiques sont devenus :
 - o un spectacle sportif,
 - o un sport spectacle,
 - o un sport business
 - o un monde où seules la performance et la médaille comptent, à la demande des fédérations sportives et des Etats,
 - o une « culture perpétuelle de la lutte de chacun contre tous » (R. JACQUARD),
 - o un terrain idéologique (cf boycotts successifs des Jeux Olympiques de Moscou et Los Angeles) soumis également à l'emprise de la politique.

Pierre de COUBERTIN avait d'ailleurs prédit que « le sport serait bienfaisant ou malfaisant ».

- 2) Cela étant, les peuples (et les Etats), restent demandeurs des Jeux Olympiques. Ils continuent de vouloir des champions et des records à battre (en général). Une lutte âpre oppose les pays candidats à l'organisation dans la période intercalaire des Jeux Olympiques (quatre ans).
- 3) Bien des auteurs, philosophes du sport et dirigeants, sportifs souhaiteraient un retour aux sources, c'est-à-dire aux valeurs du sport reconnu (cf 1) et notamment aux valeurs éducatives. L'enjeu de ce débat est de savoir qui l'emportera, « ce développement de l'être humain » ou une certaine logique « capitaliste » ou « mondialiste ».
- 4) Mais l'emprise mercantiliste et financière reste très forte à l'égard des organisateurs, de même que les exigences des médias et, en particulier, des chaînes de télévision qui « achètent » littéralement, clés en main, les Jeux en imposant leurs exigences, allant même jusqu'à tenter de faire supprimer du programme olympique des compétitions estimées non télévisuelles (trop lentes, par exemple), au nom de la logique du « divertissement ».
- 5) Le compromis entre les organisations passées des Jeux et les organisations futures est :
 - o de s'adapter à la nouvelle donne (technologique, évolution des techniques sportives)
 - o d'accepter la manne financière provenant des Jeux Olympiques (droits télévisuels et produits dérivés du merchandising)
 - o mais d'en laisser le contrôle, la gestion et l'affection des ressources au mouvement sportif et olympique.

Pour ce faire, le mouvement sportif et olympique doit lui-même exécuter le contrôle du respect de leur mandat sportif, dans les instances nationales et internationales par les dirigeants sportifs élus à cet effet.

ATELIER N° 9

Les J.O. d'Athènes : quoi de nouveau ?

Animateur / Rapporteur : Claude MAHIER (Conseil National des CROS et des CDOS).

8 participants

1. CONSTAT GENERAL

- Les médias trop polarisés sur les affaires dans l'événement : retard des travaux, sécurité, dopage (kantéris...)
- J.O. de la démesure sur les coûts en constante augmentation (réalisation, droits de télévision...)
- Où était la fête ? (stades vides, population grecque absente, messages de convivialité préfabriqués...)

2. ASPECTS PARTICULIERS

- J.O. perçus différemment suivant l'appartenance à des familles :
 - o J.O. de la famille olympique :
 - Village Olympique (les athlètes et entraîneurs ne voient pas grand-chose car ils n'ont pas d'accréditation pour les autres sports) mais le village était le meilleur de tous les J.O. précédents
 - Le monde olympique (ils ont tous les privilèges...)
 - o J.O. des médias :
 - Ne montrent en direct que les sports médiatiques
 - Tendance progressive vers un discours humain (pas seulement la victoire, sauf cas particuliers du judo)
 - Absurdité du comptage des médailles par nation
 - o J.O. de la population :
 - Très frustrant (pas de fête réelle sur place, difficultés pour accéder à l'ensemble des résultats)
- Aspects religieux en progression, nationalisme exacerbé (des sportifs victorieux et de la population), encore beaucoup trop de dopage (politique de lutte plus performante).
- Jeux paralympiques oubliés des médias.

3. OLYMPISME ET J.O.

- C'est quoi, les valeurs de l'Olympisme ? Les athlètes eux-mêmes ne les connaissent pas (questions posées au sein du village)
- Affrontement des logiques de chaque acteur (CIO, politiques nationales, sponsors, médias...) : est-ce que les J.O. peuvent réunir toutes ces logiques pour aller vers les mêmes valeurs ?

4. AFFAIRISME DES J.O.

Grands succès médias des J.O. d'Athènes : plus de 30 % d'audimat, plus de 55 % de prime time par rapport à Sydney...

C'est un produit de premier niveau que le CIO vend au plus offrant !

5. LES POLITIQUES NATIONALES

- Médailles chinoises et japonaises en grande progression : politique volontariste (lutte entre Japon et Chine)
- Japon : détection à l'école et véritable politique pour obtenir des résultats (au détriment de l'humanisme sans doute)
- Jeux de Pékin : ils seront sans doute extraordinaires, mais à quel prix ?
- Sur 201 pays participants : 127 n'ont jamais été médaillés. Tout le monde s'interroge et des décisions politiques très fortes sont prises (Inde par exemple) pour obtenir des résultats d'ici à 15-20 ans.

6. QUEL AVENIR POUR LE SPORT DE HAUT NIVEAU EN FRANCE ?

- Quelle politique en France pour rester performant tout en restant dans le concept éducatif ?
- Le sport en France est humaniste et peut le rester avec le haut niveau, mais quel statut pour le sportif de haut niveau ? (y a-t-il contradiction entre humanisme et sport de haut niveau ?)
- Aujourd'hui, les résultats obtenus découlent de la politique des cadres techniques, mais des évolutions sont nécessaires :
 - Quel encadrement du sport de haut niveau dans l'avenir ?
 - Le système EPS à l'école, détection, encadrement doit être développé
 - Les fédérations ne doivent pas réagir qu'à la seule obligation de résultat, mais construire de réelles politiques pour un sport humaniste
- 2012 doit être une formidable occasion pour développer des politiques globales cohérentes et ayant du sens.

MODULE F

Sport de Haut Niveau et système médiatique : conséquences sur la vie sportive dans son ensemble ?

Direction du débat : Lydia MARTINS VIANA, journaliste à « Sport et Plein Air »

Intervenants invités :

Michel RAT, Educateur, International de Basket

Gérard BOSCH, ancien DTN de la Fédération de Basket, Historien et Fondateur du Musée du Basket

Dominique LEGLOU, Rédacteur en Chef de Stade 2

Alain VERNON, Reporter au Service des Sports de France 2

Jean-Marc MICHEL, Président de l'Union Syndicale des Journalistes Sportifs Français (USJSF) et de l'Association des Journalistes (AJS)

Sont également intervenus de la salle, pour poser des questions ou donner un avis :

Jean-Paul MOUILLESAUX, Co-Président de la FSGT

Philippe BRENOT, Rédacteur en Chef de « En Jeu », revue mensuelle de l'UFOLEP et USEP

Serge REITCHESS, Enseignant EPS, Militant SNEP en Seine Saint-Denis

Janine MOUSTARD, ancienne enseignante EPS, FSGT

Philippe DURIEU, Service des Sports de Corbeil Essonne

En préambule, est projeté un film de cinq minutes réalisé par Alain VERNON, qui illustre les thèmes qui seront ensuite évoqués et débattus.

Quelques extraits des commentaires de cette introduction filmée :

- *Des lingots d'or sur un stade, de quoi réveiller Pierre de Coubertin. Venus des Etats-Unis ou des Caraïbes, des hauts plateaux d'Afrique ou du Maghreb, qu'est-ce qui fait courir la planète aux athlètes pour gagner quelques secondes et améliorer des records ? D'abord le pactole jeté en pâture sur les pistes devant les caméras du monde entier.*
- *Dans les grands Tours cyclistes, tout est étudié par les sponsors pour que le téléspectateur photographie le nom des marques.*
- *Les footballeurs sont devenus des produits à fabriquer du rêve pour finir comme Fabien Barthez entre deux tranches de pain américain.*
- *La mondialisation emporte tout sur son passage, elle sacralise l'accident, le risque, la vitesse, le prix à payer pour rêver devant sa télévision des exploits des autres.*

- *Les Dieux du Stade sont fabriqués pour valoriser l'individu aux dépens des valeurs collectives. Les plus forts sont les meilleurs, loin de l'idée de la fraternité et de l'égalité des chances.*

Alors, une question se pose : jusqu'à quand va durer le mariage de raison entre le sport et la télévision ?

Ce qui nous amène à l'enchaînement de la directrice des débats :

Lydia Martins Viana : Maintenant le décor est bien planté. Chacun des intervenants va tenter de répondre plus ou moins directement à la dernière question, posée en question-clé :

Jean-Marc Michel (*en raison de ses fonctions*) apporte une réponse fondamentale de professionnel :

Il n'y a plus de mariage de raison, à proprement parler avec la télévision, mais un mariage d'intérêts. Mais il ne faudrait pas oublier que le mariage de base est entre le sport et la presse, qu'il existe depuis toujours et qu'il existera toujours. Parce que le divorce serait fatal à l'un comme à l'autre. Mais il peut y avoir des querelles ou des scènes de ménage. La presse aujourd'hui, c'est la télévision, parce qu'elle est le plus en vue, mais ce n'est pas que la télévision.

Michel Rat *apporte cette précision pour répondre à la dernière question* : Je signale une récente étude réalisée sur "*Le Basket et la Télévision*" par le *Centre de Droit et de l'Economie du Sport* qui relève "l'impossible mariage d'amour entre le basket et la Télévision" qui se traduit par la difficulté pour les chaînes publiques, en particulier, d'obtenir avec la retransmission des rencontres de basket, un audimat convenable.

Pour donner un exemple : la finale du championnat de France en 2002, encore diffusée par le service public a recruté 450.000 téléspectateurs, ce qui est en dessous du taux moyen de l'audimat, nous a rappelé Alain Vernon. L'Audimat est faible, le basket n'est pas diffusé sur les chaînes nationales, peut-il l'être sur le plan régional ? Oui, sans doute, ce fut le cas à Bourges, sur France 3, avec l'équipe féminine, favorisé par le contexte économique qui n'est pas négligeable: 150 entreprises aident à faire fonctionner le club, elles comptent sur une retombée médiatique, la télévision régionale peut leur apporter cette compensation, mais nous entrons là encore dans la logique du système marchand.

Lydia Martins Viana *relance le débat en demandant aux spécialistes* : Le basket éducatif peut-il être victime de la médiatisation ou de l'absence de médiatisation ?

Michel Rat : La médiatisation du basket aux Jeux Olympiques de 1992 avec les stars de la NBA a fait exploser la pratique de ce sport. Mais quel type de pratique ? Une pratique qui renvoie à des valeurs particulières, favorisant le jeu individuel, ce qui est paradoxal dans un jeu collectif. On a fait rêver avec des effets d'apesanteur, du jeu aérien, des smashes, donc du spectacle.

C'est cela qui a pénétré, d'autant que Canal + a renforcé le phénomène en diffusant le basket de la NBA et c'est à ce moment que les chaînes publiques ont constaté l'affaiblissement de l'audience pour le basket français.

Des dirigeants fédéraux ont cru, sans doute de bonne foi que l'engouement des enfants pour un basket débridé qu'on appelait le basket en liberté nous serait profitable. C'était oublier qu'il introduisait la culture américaine et que la NBA ne poursuit pas des objectifs éducatifs, mais gère un basket professionnel comme une entreprise et se sert du basket comme moyen de gagner de l'argent directement ou indirectement. On est sur un système de valeurs complètement différent des valeurs fondatrices du sport que nous enseignons.

Le spectacle télévisuel s'impose à nous, ses objectifs commerciaux et mercantiles sont en totale contradiction avec nos objectifs éducatifs. Toutefois, il peut y avoir continuité dans la mesure où l'on sait profiter de l'attrait d'un spectacle télévisé avec l'enseignement qui est prodigué dans les écoles de basket contrôlées par des éducateurs, soit dans les clubs, soit dans les collectivités locales. Sinon, il y a rupture.

Lydia Martins Viana : Etes vous en mesure de confirmer et de compléter ce point de vue ?

Gérard Bosc : Bien sûr que je confirme. Il est certain que le basket n'a pas dans le système médiatique, et plus particulièrement à la télévision, la place qui devrait être la sienne. Nous avons 4 500 Clubs du nord au sud de la France, 450 000 licenciés, dont 50% de femmes. Nous sommes représentatifs de la société sportive française. Mais peut-on prétendre que nous n'existons pas parce que la télévision nous ignore et que personne ne nous regarde ? A notre tour, regardons l'avenir et même le présent, en dehors de la télévision. La terre a tourné avant l'arrivée de la télévision, elle tournerait toujours sans la télévision, le basket aussi a vécu et s'est développé avant l'arrivée de la télé. S'il n'a pas su saisir sa chance, à une période où il a pourtant connu les faveurs des chaînes hertziennes, souvenez de l'époque à laquelle Gérard Holtz présentait Antenne 2, « *comme la chaîne du basket* » », il a y eu des erreurs commises sans doute de la part du monde du basket, comme du service public, le basket a surtout été victime des évolutions et du changement de la télévision qui s'est voué à un nouveau dieu : l'audimat.

Mais le basket, lui, il existe toujours. Il est fortement représenté au plan professionnel par l'intermédiaire de petites et moyennes entreprises bien implantées régionalement et il peut parfaitement se développer avec une économie mixte entre partenaires privés de la région, collectivités territoriales et municipalités.

Le basket n'est pas seul dans ce cas. Les sports olympiques qui n'alimentent pas la télévision et ne bénéficient pas de ses faveurs, sont capables de produire un spectacle sportif valorisant pour leur propre public. Ils doivent prendre leurs dispositions pour vivre et prospérer hors des grands courants télévisuels, hors des pactoles offerts au football qui ne sait pas toujours en tirer bon parti et s'embourbe dans ses affaires. On veut vivre plus chichement et plus dignement.

A quelle logique répond la télévision ?

Lydia Martins Viana : nous demandons à Dominique Leglou de répondre à cette analyse et surtout de mieux nous éclairer sur le fonctionnement d'une chaîne publique qui n'a pas obligatoirement les mêmes objectifs que des chaînes commerciales. Votre logique à France-Télévision est-elle la même que celle expliquée et développée par le Patrick Lelay, PDG de TF1 ?

Dominique Leglou : le service public est un bien grand mot, aujourd'hui vidé de son sens. Nous étions service public jusqu'à la privatisation de TF1. Depuis quinze ans, nous sommes placés dans un système de concurrence.

Avec cette concurrence les chiffres ont pris un rôle prioritaire. Si le PDG vous déclare de bonne foi : « *Ce qui compte, c'est de présenter un bon produit* ». C'est faux. Si votre produit est bon mais que personne ne le regarde, il est condamné, vous l'êtes avec lui, comme tous ceux et celles qui travaillent avec vous. Les journalistes qui pensent être libérés de contingences en sont les premières victimes. La première chose prise en considération par la hiérarchie, c'est le score de l'émission et c'est pareil pour une retransmission. Voilà pourquoi le basket a été condamné sur les grandes chaînes hertziennes, comme sans doute d'autres sports le seront demain.

Alain Vernon : On est entré maintenant dans la civilisation de l'image et nous ne sommes qu'au début de cette civilisation, je ne crois pas me tromper en ajoutant pour des millénaires. Ce qui veut dire que nous ne sommes qu'au début du règne de l'image et des outils qui fabriquent l'image. Nous n'avons pas de maturité en ce domaine. Je crois qu'avec le temps, tout changera. D'abord chaque téléspectateur deviendra son propre rédacteur en chef, il choisira ce qu'il veut, quand il veut et comme il veut. S'il veut du basket, il aura une chaîne qui lui fournira du basket.

Mais attention, ne laissons pas échapper cette maîtrise qui nous est promise, parce qu'elle nous est due, en laissant l'outil de l'image uniquement à des exploitants qui seront des exploités. Si demain le public se détourne du sport pour différentes raisons, parce qu'il sera rassasié ou écoeuré, les sponsors financeront d'autres opérations plus rentables qui séduiront le public. On trouvera toujours le moyen d'accentuer et d'améliorer le voyeurisme, on mettra s'il le faut les palais de justice en live. Donc les sportifs ont la responsabilité du destin réservé au sport et laisser à d'autres l'outil de la télévision sportive me paraît dangereux. Il devient urgent de réagir pour que la manne financière consacrée au football par les télévisions soit redistribuée pour permettre d'offrir une couche supplémentaire au club de CFA de Maine et Loire. Si l'outil n'est pas maîtrisé par les dirigeants responsables au profit du monde associatif, s'il n'est pas institué un jeu démocratique pour partager les bénéfices du spectacle sportif entre tous ceux qui en sont les tenants, nous subissons la dictature des marchands.

Nous sommes dans le débat propre aux mutations des civilisations. La télévision reflète l'image de ce qui se passe dans la société. Tant que les marchands auront envahi le temple de la télévision et que l'argent ne sera pas attribué et redistribué démocratiquement et équitablement, nous aurons un vrai problème.

Lydia Martins Viana : Ce point de vue, en forme d'avertissement est-il partagé ?

Gérard Bosc : Je ne suis pas pour diaboliser la télévision, car elle est un facteur de progrès en matière sportive. Et elle devrait pouvoir servir, certainement mieux qu'elle ne le fait le travail des éducateurs. C'est vrai qu'elle véhicule les mauvaises habitudes des vedettes. Elle a banalisé par exemple et créé la mode des transferts. Aujourd'hui les jeunes changent de club, comme on change de chemise. Mais c'est aussi la faute des dirigeants et du système lui-même. Le système est marchand, il induit des méthodes marchandes. Le système éducatif est encore solide, il y a autour de nous heureusement des militants de l'éducation, mais ces gens-là n'ont aucune prise sur la télévision.

Pour moi, il y a deux mondes : celui englué dans l'argent et très riche et le monde associatif que nous représentons pour la plupart encore très vivace, mais qui doit s'organiser comme le demande Vernon. J'ai été témoin du fameux dialogue entre Michel Charasse, alors Ministre du Budget et Nelson Paillou, Président du CNOSF : le premier lançant à l'autre « *Pourquoi me réclamer l'argent des contribuables, tes sportifs qui en gagnent beaucoup peuvent en donner à tes petits sports...* »

Et Paillou de concéder « *Oui, mais ce sont les plus riches qui ont de tels besoins, qu'ils ne veulent pas lâcher un sou...* »

C'est donc bien le système qui est en cause.

Jean-Marc Michel : Ce sont bien les dirigeants responsables des clubs ou des fédérations qui ont signé des accords avec la télévision, en vendant des droits d'exclusivité pour des compétitions, sans respecter le droit à l'information dû aux citoyens. Dominique Leglou a cité l'anomalie en basket de Limoges et Antibes qui traitant avec des chaînes commerciales ont fermé les portes de leur salle aux équipes des télévisions locales qui accompagnaient depuis des années l'ascension et le développement du club, en attirant public et sponsors.

Le même phénomène a frappé l'année dernière Montpellier en handball. Même quand le détenteur de droits ne diffusait pas la rencontre, l'accès était interdit aux autres médias télévisuels, y compris les régionaux.

Qui signent ces accords ? Ce sont bien les dirigeants qui vendent l'âme de leur club au diable audiovisuel ? Voulez-vous un exemple assez récent ; l'appel d'offre lancé aux radios, un lundi matin, par le Président de la Ligue Nationale de Football, Gérard Bourgoïn. Le droit à l'information était encore bafoué. Des radios étaient prêtes à céder, d'autres dont le service public ont réagi et la riposte immédiate déclenchée par notre Union Syndicale des Journalistes Sportifs, a été énergiquement reliée par la Ministre des Sports Marie-George Buffet qui avait promis publiquement son soutien aux Assises de Lyon et qui a tenu ses engagements. Jean François Lamour a ensuite confirmé, en apportant l'appui de sa loi.

Mais qui avait enclenché le mouvement, si ce n'est le sport lui-même ou pour le moins les dirigeants du sport qui gagnent le plus d'argent, mais en réclament encore plus. On fait trop souvent le procès des médias et de la télévision, ils ne sont pas seuls coupables, les dirigeants ont leurs responsabilités.

La critique et même la dénonciation ne suffisent pas...

Jean-Paul Mouillesaux : Pour ma part, deux réflexions. La première : l'extrait du reportage présenté en début de séance est très critique. A mon sens, il donne une vision réaliste du monde du sport spectacle de haut niveau. Or, il émane d'une chaîne publique de télévision, qui de temps en temps propose ce genre de reportages critiques, notamment sur le dopage et d'autres dérives du sport. Et pourtant rien ne change et le public ne comprend pas ou fait semblant de ne pas comprendre. Alors, les médias sont-ils trop réservés et n'enfoncent pas assez le clou, ou sommes-nous face à des aspects plus profonds qui font que même en dénonçant, cela n'empêche pas le public de vouloir ignorer et de se laisser bernier par les marchands qui n'hésitent pas à exploiter la situation. On se refuse à voir la vérité. D'autres domaines que le sport sont dans le même cas. Il ne suffit pas d'être lucide sur le contexte et de dénoncer des abus et des insuffisances pour que cela puisse changer.

Alain Vernon : Je vous réponds sur ce premier point précisément en m'appuyant sur deux exemples que tout le monde a vécus : le drame du Tour de France en 1998 qui a été une grande affaire de dopage et les affaires judiciaires et juridiques de Marseille. Donc deux sports populaires : le vélo et le football. On s'est aperçu que tous ces scandales n'ont été préjudiciables ni au Tour de France, ni au football et que nos audiences, à ces occasions, ont été meilleures que quand tout va bien.

Virenque sera peut-être notre prochain consultant et personne n'en sera choqué. Il ne faut pas rêver. Le dopage et les tricheries existaient déjà aux temps de l'Antiquité.

On est peut-être capable de tenir de beaux discours sur l'éducation mais en même temps la moitié d'entre nous ce soir ou demain vont regarder à la télévision ces émissions de voyeurisme ou de schizophrénie, à la mode, dont ils auront honte de parler ou qu'ils critiqueront pour se donner bonne contenance.

Dominique Leglou : Je crois moi aussi que le grand public, en son for intérieur, se moque que les sportifs se dopent et trichent, s'ils obtiennent de la gloire et des résultats. La morale ne fait pas recettes, il n'y a que l'efficacité qui compte et pour ce public qui triomphe, à travers ses idoles, il faut gagner. La règle commune de la compétition sportive est qu'il y a un seul gagnant et des perdants qui doivent gérer leur défaite, en recherche d'une prochaine victoire.

Mais l'intervention de la commercialisation a changé les règles du sport : la défaite est interdite. La subir tourne au drame. Qui peut accepter de perdre aujourd'hui ?

Philippe Brenot : Mais, vous-même, vous approuvez ou encouragez ce public qui ne veut pas savoir, lorsque vous offrez à Jean-René Godart l'occasion d'accueillir Richard Virenque pour ses adieux et lui laisser dire sérieusement qu'il va devenir représentant d'une société de vitamines. Pourquoi ne pas avoir demandé à Alain Vernon d'intervenir pour relever l'ironie du propos ? Votre silence, d'ailleurs remarqué, vous rend un peu complice.

Dominique Leglou : Pour tout vous dire, nous y avons pensé. Car l'ironie de cette situation nous avait alertés. Mais nous avons eu un scrupule : il avait accepté de venir, ce pouvait paraître déplacé de l'agresser sur ce point et de remettre sur le tapis une affaire pour laquelle, il avait payé. Dans ces cas là, nous manquons peut-être de courage, mais ce n'est pas toujours facile de faire venir en plateau des athlètes de haut niveau. Il faut obtenir l'accord des attachés de presse et des sponsors, ce qui limite nos possibilités. Là encore ce n'est pas seulement l'information qui commande, il faut tenir compte de considérations commerciales.

Le mélange des genres

Jean-Paul Mouillesaux : Merci de votre contribution à ma première réflexion. Maintenant je formule la seconde : une grande confusion est actuellement entretenue - et la télévision y joue un rôle essentiel- entre sport éducatif et sport spectacle. Le sport spectacle nous est présenté comme le sport, avec son contenu éducatif et porteur de toutes ses valeurs. C'est une tromperie. Le spectacle ne me gêne pas et je conçois qu'il nous faut des télévisions pour couvrir les frais de grandes organisations comme la formule 1, la Coupe du Monde de football ou de rugby, Le Tour de France, Roland Garros et d'autres.

Mais cet argent nécessaire doit être soutiré aux chaînes commerciales et payantes. Par contre, je défends l'idée que les chaînes "service public", réhabilitées, financées par les impôts uniquement et non pas par des sponsors, doivent couvrir les manifestations de sport éducatif. Il faut arrêter la confusion entre les deux.

Michel Rat : La télévision fabrique des champions. Il y a des aspects positifs, car le champion apporte une valorisation au sport, mais peut, par son comportement, lui infliger une contre-image. On constate que dans le système américain, les stars sont mobilisées pour remplir dans les écoles des missions éducatives auprès des jeunes. En fait c'est un système pervers parce que, au bout du compte, on s'appuie sur un modèle préfabriqué pour laisser croire à la mission éducatif du sport, alors que certains champions peuvent avoir d'autres préoccupations et d'autres intérêts.

Janine Moustard : Je me pose une question : aux cotés de la télévision de Monsieur Patrick Lelay qui vend à ses clients des cerveaux disponibles pour assimiler la publicité des sponsors qui font gagner de l'argent, ne pourrait-on pas, en utilisant les nouvelles techniques imposer une télévision citoyenne qui nous montre le sport autrement ? Car une démonstration d'éducation populaire dans un club ou un festival international de sports populaires, c'est aussi un spectacle. Le sport éducatif est en droit de produire aussi son spectacle.

Jean-Marc Michel : Un organisme existe pour effectuer la régulation des émissions de télévision, le C.S.A (Conseil supérieur de l'Audio-visuel) qui a très bien fonctionné par le passé, quand il a établi avec Roland Faure et Nelson Paillou, le code de bonne conduite de l'Audiovisuel. Mais, aujourd'hui, il paraît plutôt laxiste et le sport ne semble pas l'intéresser.

Si les citoyens concernés par les problèmes de la télévision sportive réagissaient, je pense que cet organisme pourrait exercer une influence et manifester son autorité. Il a l'avantage de ne pas être à créer, puisqu'il existe. Il suffirait de le réactiver et de lui demander de veiller à un meilleur rééquilibrage entre sport spectacle et sport éducatif. D'autant que le sport éducatif, s'il est bien assimilé au plus haut niveau, ne peut que renforcer le crédit du sport spectacle.

Quelques propos sélectionnés, en guise de conclusion

Gérard Bosc : Nous avons débattu d'un sujet pointu. Sans nous cacher certaines vérités et de tristes réalités. On ne peut pas aller contre certaines évolutions, mais si elles nous paraissent dangereuses, il faut tenter de les contenir, de les freiner et trouver des possibilités pour conserver intact, ce auquel on croit. Nous avons été éduqués d'une certaine façon. La façon dont nos jeunes espoirs nous retournent l'éducation que nous leur avons inculquée se traduit différemment.

Par exemple : Tony Parker payera pour venir jouer en équipe de France, parce qu'il a sa propre histoire chevillée au corps et n'a pas oublié ceux qui l'ont aidé et éduqué au départ de sa carrière, donc qui lui ont apporté l'assise de son tremplin vers la notoriété. Il gagne et gagnera beaucoup d'argent, parce que c'est sa vie et son destin, mais il n'est jamais passé pour autant à côté de son éducation. Nous venons d'effectuer une prise de conscience de la réalité que nous vivons dans un monde sportif, où il est de plus en plus difficile d'y godailler.

Serge Reitchess : Au niveau des Assises Nationales du Sport, on commence à bien y voir clair sur les relations du phénomène sportif avec la vague libérale qui ravage tout sur son passage.

On relève des contradictions flagrantes.

Pour la Coupe du Monde de football en 1998, la Seine St Denis a abrité le stade le plus grand d'Europe et peut-être du monde et pourtant la Seine St Denis est le département français qui propose le moins d'installations sportives à ses administrés.

Autre contradiction, le football, sport le plus populaire, pratiqué par des jeunes ouvre ses terrains au racisme : les joueurs noirs s'y font insulter.

Nous essayons de réagir, en organisant la Coupe du de football du monde scolaire dans un tout autre esprit.

Si on s'y met tous ensemble, si on parvient à se rassembler, comme aujourd'hui, pour s'informer et se communiquer nos initiatives, peut-être alors, parviendrons nous à mettre en évidence ces contradictions et à faire monter la nécessité de nos luttes pour défendre ce qui mérite toujours de l'être.

Michel Rat : Je voudrais, sans faire d'angélisme ni trop noircir le tableau, citer cette petite phrase de mon ami Jacques Piacenta : *« Le sport ne peut se situer en marge du fonctionnement social mais son appropriation par le seul monde économique en modifie profondément les valeurs et les pratiques »*.

Au terme de nos discussions nous pouvons tous souscrire à ce propos. Il faut rester réaliste et avoir un combat militant pour essayer de faire perdurer les valeurs qui sont à l'origine de la fondation du sport moderne.

Lydia Martins Viana : Je vous remercie tous et toutes qui avez enrichi notre débat, en nous éclairant sur les rapports entre le sport et la télévision et bien au delà, sur les évolutions du rôle social du sport, des menaces que fait peser le poids de sa commercialisation et des actions à engager par les ANS pour mieux le protéger.

ATELIER N° 16

L'association sport de haut niveau et système médiatique contribue t-elle à la cohésion et à l'unité du domaine sportif ou, à l'inverse, engendre t-elle des ruptures et des phénomènes d'éclatement ?

Animateurs : René MOUSTARD (FSGT)
Lydia MARTINS VIANA (FSGT)

La façon dont s'organise l'association Sport de haut niveau et télévision contribue-t-elle à la cohésion du domaine concerné, dans son ensemble, ou bien cela pousse-t-il à une dissolution plus grande entre deux mondes ?

Le Sport de haut niveau n'apparaît pas comme un milieu homogène : sport de haut niveau professionnel très médiatisé, peu ou pas médiatisé, amateur.

La télévision non plus n'est pas monolithique : télévision privée, publique, avec du sport, sans sport.

En s'appuyant sur le basket, peut-on dire que le système pousse à la séparation, à la dissociation entre ces deux domaines ou bien qu'il mène plutôt à la cohésion, à la convergence ?

Dans un premier temps, il faut peut être distinguer deux experts de la télévision : la télé publique, dont le rôle devrait être de faire découvrir des sports et de l'autre, la télé privée qui est soumise à la loi de l'audimat.

Le haut niveau est également envisagé comme devant « tirer » le sport de masse, comme une possibilité pour les jeunes doués ou volontaires d'accéder à autre chose. Mais est-ce bien vrai ?

Les alternatives posées ainsi paraissent trop radicales et c'est autour de ces représentations qu'il faut s'interroger pour savoir comment créer du lien (cf. : les ANS), comment construire des projets porteurs de sens (démocratie participative, concertation), comment s'opposer à ces logiques produisant de l'individualisme et du mercantilisme ?

Alors, doit-on entrer dans la problématique à partir du sport de haut niveau ? Mais lequel ? Et quelles incidences va-t-on rencontrer par rapport au sport de masse ? Aux collectivités ? Ou bien partir de la télévision et du basket de haut niveau par exemple, et s'interroger sur les effets que cela engendre dans la réalité.

Il est un fait, que l'envie des chaînes de télévision privées (TF1, CANAL +) dans le PAF a amené un changement radical dans la gestion des chaînes publiques (FR2, FR3). L'introduction de l'audimat et la notion de parts de marché ont eu pour conséquences de supprimer sur FR2, FR3 toutes les retransmissions dont les taux d'audience étaient inférieurs à 18% ou 20%.

Ainsi les chaînes publiques généralistes me retransmettent plus que cinq grands événements sportifs : football, rugby, Tour de France, Jeux Olympiques, Roland Garros. Les autres sports sont dévolus aux chaînes câblées.

C'est la notion de sport spectacle qui s'impose.

Mais cela peut apparaître choquant d'accoler ces deux termes, le sport faisant référence à un affrontement, une opposition, le spectacle faisant appel à la « fiction », mais également à la notion d'argent. Or cet argent généré par le sport spectacle, comment est-il redistribué ? Est-il reversé aux petits clubs ? Les collectivités territoriales sont-elles moins sollicitées par les clubs qui profitent de retour sur image ? La réalité n'est pas simple et le problème complexe, notamment au niveau des collectivités confrontées à des contraintes réglementaires nouvelles, à des données économiques nouvelles du fait de la décentralisation.

Si l'arrivée mesurée de crédits télé a eu comme conséquence, parfois, de faire diminuer les crédits publics, la part de la puissance financière publique libérée a été absorbée par d'autres tâches.

Mais revenons dans un second temps à la source de notre débat et aux notions de cohésion-dissociation qui pourraient animer l'association sport de haut niveau et télévision.

Cette association peut effectivement créer de la cohésion, notamment dans la vie locale, lorsqu'une équipe de sport de haut niveau fonctionne et attire les médias. Mais cette cohésion risque de vite voler en éclat car elle ne peut pas faire l'économie du passage au commercial.

D'une cohésion liée à une mission d'information on va passer d'une dissociation imposée par le diktat des sponsors, à la mise en place d'une politique (souvent agressive) de communication au service d'un sport, d'une équipe.

Prenons l'exemple du basket aux Jeux Olympiques de Barcelone en 1992, l'arrivée de la « dream team » crée un « boom » médiatique énorme et est l'occasion pour le secteur marchand de s'appuyer sur ce phénomène pour développer son pouvoir. Dans ce cas, l'association télévision-basket de haut niveau va plutôt créer de la dissociation que de la cohésion.

Le sport spectacle va imposer sa logique marchande, cette dernière pénétrant le jeu lui-même. Ainsi après 1992, on impose en France et en Europe le Basket NBA : temps de jeu découpé en quart temps, temps morts bientôt imposés par la télévision pour passer ses spots publicitaires... On pourrait penser que ce basket spectacle va drainer les jeunes vers les clubs, augmenter le nombre de pratiquants. En fait, c'est une autre pratique qui explose : le basket de rue, les playgrounds, c'est le développement d'une contre culture, avec le basket comme identité, l'équipe comme un clan, la société comme sphère individualiste.

Monsieur BOLOTNY va parler d'une impossible histoire d'amour entre le basket et la télévision, car en effet le basket ne produit pas l'audimat, la télévision n'apporte pas de nouveaux pratiquants vers les clubs, il y a même une régression de la pratique au niveau scolaire. Cela confirme en fait une évolution générale des pratiques et une évolution de la façon dont les gens entrent dans les pratiques.

Il y a pas un système pyramidal : la base - les clubs - l'élite, mais on constate des ruptures, notamment dans les motivations des pratiquants et souvent la compétition (organisée - ordonnée) n'est pas le but recherché.

Haut niveau et télévision : faisons un constat : c'est une mise en scène, la recherche d'une décentralisation et dégageons une réalité : ce n'est pas éducatif.

Nous sommes passés d'une télévision divertissante, culturelle, familiale à une télévision commerciale qui nous plonge dans le système de la mondialisation.

Nous sommes passés d'un sport de haut niveau censé mettre en avant les qualités des athlètes (véhiculant des valeurs éthiques, sportives...), d'un sport de haut niveau fournissant des acteurs pour un spectacle destiné à un public polymorphe.

Nous sommes passés paradoxalement de plus de sport de haut niveau à la télévision et moins d'effectifs dans les clubs.

Nous sommes passés d'une civilisation de l'image avec un sport de haut niveau au service d'une société médiatique chargé de faire passer les valeurs de cette société (être le meilleur, le plus fort...) s'appuyant sur les valeurs sociales que cette société véhicule (individualisme, recherche du plaisir...).

L'association sport de haut niveau - télévision soulève également d'autres questions sous-jacentes telles que les notions d'identification d'une époque, de supporter, d'identités (le sport comme moyen d'insertion, d'intégration, comme modèle), d'aspects économiques (la télévision régionale et l'équipe locale, importance des collectivités territoriales, des acteurs économiques...).

La télévision est un formidable progrès technologique, mais si elle nous dicte les mots à utiliser dans le langage courant (on ne parle plus d'A.P.S. mais de sport). Elle ne doit pas nous asservir et nous appelle à faire preuve de maturité par rapport à l'image, de réflexion, d'esprit critique (ne pas abandonner son libre arbitre).

ATELIER N° 17

L'association sport de haut niveau et système médiatique contribue t-elle à la cohésion et à l'unité du domaine sportif ou, à l'inverse, engendre t-elle des ruptures et des phénomènes d'éclatement ?

Rapporteur : Céline GUIMBRETIERE

10 personnes présentes.

1- Constat général :

- On peut reconnaître d'une part les différentes portées et fonctions de la presse écrite et de la presse audio-visuelle, et d'autre part distinguer les différentes volontés investies de la presse locale et des médias nationaux.
- La pluralité des médias semble être plus ou moins remise en cause avec la place prépondérante qu'ont conquis les financiers dans le domaine de la gestion de la presse sportive (achat de certains groupes).
- Les médias jouent un rôle certain dans le développement des pratiques sportives (évolution des règlements, nombre de pratiquants,...)

2- Aspects particuliers :

- Confusion dans le traitement médiatique des APS entre ce qui est fait par le secteur privé (TF1, Canal +, Chaînes à péage) et ce qui est proposé par le secteur public : les pouvoirs ont-ils une vraie spécificité au traitement médiatique de ces activités ?
- Influence du « Sport spectacle » sur le monde associatif : techniques transmises, modalités d'entraînement, engagement corporel, recherche de la performance,... Peut-on calquer les structures d'entraînement du haut niveau sur les pratiquants du monde associatif ?
- Rôle des médias : peut-être peut-on regretter que les médias se cantonnent à la dénonciation de certaines pratiques (dopage, corruption,..) et surtout des individus engagés dans celles-ci. Où, sinon dans les médias, peut-on expliciter les mécanismes qui sous-tendent ces comportements individuels ?

ATELIER N° 18

L'association sport de haut niveau et système médiatique contribue t-elle à la cohésion et à l'unité du domaine sportif ou, à l'inverse, engendre t-elle des ruptures et des phénomènes d'éclatement ?

Animateurs : Jacques MARCHAND (USJSF)

Claude MAHIER (Conseil National des CROS et des CDOS)

Rapporteur : Raymond SERRE (UFOLEP)

Sport de haut niveau rôle de la télé, quelle image du sport ?

A l'origine la presse sportive est née avec le sport mais le sport n'a jamais pu se passer de la presse.

Le sport ne serait pas s'il n'était pas rendu public.

La presse a rendu le sport populaire, l'a rendu marchandise.

La radio et la télé ont amplifié le côté spectacle, donc le côté commercial.

Le journaliste raconte, crée l'événement (feuilleton, Tour de France...).

Le fossé s'est créé entre le pratiquant de base et la médiatisation de sa pratique.

La course à l'audience favorise l'élan médiatique de la performance.

La Fédération a-t-elle droit à l'image ? Est-ce la propriété du club ?

Dans le droit européen c'est le club qui possède l'image.

Très grosse inégalité au niveau des retransmissions donc des droits.

« La télévision enrichit les riches et appauvrit les pauvres » Nelson Paillou.

Faut-il relancer le principe de la répartition équitable des droits (économie solidarité...) ?

Le modèle Français avec son schéma pôles-élite est en situation précaire. Une ou deux Fédérations, gagnent de l'argent, quelques autres vivent, la majorité n'existe que grâce aux subsides de l'Etat.

La télé est vendeur de spectacles, le sport de tout niveau sert à faire vivre « la machine ».

Au début la télé s'est greffée sur un grand besoin social.

Le foot discipline planétaire, porteur d'espérance...

Qu'en est-il ?

Le service public de télévision ne peut plus intervenir dans toutes les batailles, d'où le choix d'achat d'un évènement ou de la couverture d'un maximum d'actions.

- Il existe en fait trois niveaux de pratiques :
 - Le sport Haut Niveau télévisuel.
 - Le sport Haut Niveau autonome
 - Le sport pour toussur lesquels viennent interférer la pratique « sauvage »
- Au niveau télévision reste un problème récurrent :
Le qualificatif n'est jamais abordé. L'audimat induit forcément le quantitatif qui permet lui d'assurer (par le pub, la redevance...) les salaires, le fonctionnement.
- Côté sportif une tendance, avec l'émergence des nouveaux territoires, de créer un autre monde. Il faut bien vivre aussi, la pratique de Haut Niveau devient moins nationale. Les collectivités territoriales, tout en donnant un sens à leurs actions, s'engagent dans des partenariats d'intérêt général.
Tout en ménageant l'intérêt général elles interviennent et deviennent personnes ressources.
Inégalité d'exposition médiatique.
Inégalité de distribution des droits.
Inflation des coûts.
Régulations pour mieux suivre
Même à travers leurs luttes intestines les fédérations doivent s'organiser pour survivre.

Le système instable est à risque.

Le sport est-il en crise ?

Une crise institutionnelle, la décentralisation sera-t-elle bouée de sauvetage ? Un esprit de rebond ?

Est-ce l'avenir du sport aujourd'hui ?